Des personnes assignées à résidence clament leur innocence

30/11/2016 à 17h18



En France, depuis l’entrée en vigueur de l’état d’urgence il y a un peu plus d’un an suite aux attentats du 13 novembre, plus de 400 personnes ont été assignées à résidence. Aujourd’hui, si la plupart de ces assignations ont été levées, 94 personnes font toujours l’objet de cette mesure. L’État considère que ces personnes sont susceptibles de représenter une menace pour la sécurité publique. Mais beaucoup d’entre elles s’en défendent.